



L'escalier du bâtiment C. Les escaliers ont été à dessein logés par l'architecte 'là où il a été indispensable de former des angles aigus, là où l'irrégularité n'offre aucun inconvénient'

IVR82\_20016902797X

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation